

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 14 Octobre 2024

Mme le Maire a donné lecture du compte-rendu de la réunion du 25.09.2024. Aucune rectification n'a été demandée.

M. Jean-Philippe DEMOULIN a été désigné comme secrétaire de séance.

Mme le Maire demande le retrait du vote de la délibération relative à la convention avec la Mairie de Barcelonnette concernant l'accompagnement scolaire (pour une vérification).

### ⇒ Ordre du jour :

#### ► Protection sociale complémentaire :

Mme le Maire rappelle à l'Assemblée qu'en prévision de la participation obligatoire de la Commune aux garanties de protection sociale complémentaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à la convention négociée par le Centre de Gestion des AHP avec RELYENS et de fixer la participation de la Commune à 12 € brut / mois. Le Comité Social Territorial ayant rendu un avis favorable au projet de délibération qui lui a été adressé, celle-ci a été approuvée à l'unanimité.

#### ► Mise à disposition de la salle des fêtes à l'Ecole Artistique de l'Ubaye :

Mme le Maire informe l'Assemblée que l'Ecole Artistique de l'Ubaye propose de dispenser des cours de danses traditionnelles à Faucon une fois par semaine dans la salle des fêtes. Compte tenu du fait qu'il s'agit d'un établissement public intercommunal qui organise ponctuellement des animations sur la Commune, elle propose de convenir d'une mise à disposition gratuite. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition et autorise Mme le Maire à signer la convention correspondante.

#### ► Convention de servitude avec ENEDIS :

Mme le Maire informe l'Assemblée qu'ENEDIS par l'intermédiaire de la société ZENITH SAS, demande l'autorisation, pour la centrale solaire de Chanenc, de faire passer un câble sur une parcelle communale (C 219) située en aval de la RD 900, en face du parking de Villevieille. Elle propose de répondre favorablement à cette demande et de signer la convention correspondante. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

### ⇒ Questions et informations diverses :

- **Spectacle de Noël :** la Commune va verser une subvention à FauconFête pour l'organisation de cette animation.
- **Rénovation des captages des Granges :** l'agence départementale d'ingénierie I.T.04 va apporter son aide à la Commune pour ce lourd et complexe dossier.
- **Borne de recharge électrique :** la CCVUSP propose d'en faire installer une sur la Commune.
- **Maison André :** Le président du syndic de copropriété interrogé a indiqué qu'une procédure contentieuse était en cours au sujet de la rénovation des façades et que les travaux étaient suspendus jusqu'à nouvel ordre.
- **Coupe de bois :** l'arrêté préfectoral l'a autorisé sur 3 parcelles au lieu des 13 demandées initialement. Un recours gracieux a été déposé. A défaut de réponse positive, un recours contentieux devant le tribunal administratif est prévu.
- **Signalétique :** gérés par la CCVUSP, deux panneaux d'entrée de village vont être installés afin de mettre en valeur la Commune.
- **Intempéries :** le Pont de Faucon a bien failli être submergé encore une fois mais l'intervention rapide du service GEMAPI de la CCVUSP a permis d'éviter le pire.
- **Bénières :** Remerciements à Mrs Julien Garino et J. Philippe Démoulin pour avoir entièrement nettoyé la bénière au niveau du Quartier St James. Elle est désormais prête à être recreusée. En ce qui concerne celle de Plan-La-Croix, les solutions sont difficiles à trouver compte tenu des troubles de voisinage que cela engendre.
- **Cabane du Parpaillon :** l'appel d'offre a été lancé. Les travaux devraient commencer au printemps 2025.
- **Rénovation de l'Eglise :** l'appel d'offre a également été lancé mais les travaux devraient commencer plus tard dans l'année.
- **Sauvegarde du patrimoine communal :** un représentant de la DRAC est attendu à Faucon le 23 octobre 2024 pour trouver des solutions de restauration à la fois pour le sarcophage et la Tour de l'horloge.
- **Dénomination des rues :** 2 rues ayant été oubliées, leur dénomination est prévue lors du prochain conseil de novembre 2024.
- **Les nuits de la lecture :** organisées par l'association LA LIBRI, une animation devrait avoir lieu en l'église de Faucon le Jeudi 23 Janvier 2025.
- **Centre de Gestion 04 :** la Commune de MANOSQUE a demandé sa désaffiliation au motif qu'elle est autonome pour la gestion des carrières de ses agents. Les élus ne s'y opposent pas.

*La séance est levée à 21h45*